



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CREDIT AGRICOLE INFO

SALAIRE

**RIEN NE BOUGE !
LA CFDT QUITTE LA
TABLE DE NEGOCIATION !**



La CFDT a porté ses revendications devant la direction nationale :

- Une revalorisation salariale immédiate de 1,70% avec un plancher de 600 € pour tous, qui avec les enveloppes locales minimales compensera l'inflation actuelle
- Une clause de revoyure dès la rentrée si l'inflation devait continuer à augmenter au-delà de 2,50%

Devant le refus de la délégation patronale de revoir leur position, la CFDT a instantanément quitté la réunion, pour faire comprendre que ce positionnement n'était pas en adéquation avec les attentes des salariés.

Déclaration complète de la CFDT au verso.



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CREDIT AGRICOLE INFO

FGA.CFDT.FR

DECLARATION CFDT !

« Lors de la dernière réunion de négociation, la CFDT a exprimé face à la délégation patronale que la mesure unilatérale de 1% ne suffit pas, que le compte n'y est pas !

Dans ce contexte de tensions économiques, d'augmentation constante de l'énergie, du carburant, le maintien du pouvoir d'achat est devenu primordial pour les salariés.

A cela se rajoute une inflation en constante augmentation, résultante de tensions géopolitiques aux portes de l'Europe, d'enjeux sur le gaz, le blé et les matières premières. Tout cela a créé de fortes attentes auprès des salariés que la CFDT, syndicat responsable, se doit de rappeler ici.

Lors de cette même réunion, différents éléments tels qu'une baisse prévue de l'inflation, l'augmentation des enveloppes d'intéressement et la prime de 800€ actée en 2021, ont été avancés comme indicateurs déterminants dans les négociations, une manière nouvelle de la FNCA, que la CFDT ne peut entendre.

De plus, la publication récente de résultats historiques du Groupe CA qui est le fruit de l'engagement des salariés, doit être pris en compte.

Ainsi, il est important aujourd'hui d'agir, de répondre à ces attentes de manière immédiate, par une mesure supplémentaire, concrète et chiffrée. C'est pourquoi la CFDT demande à la délégation patronale de reconsidérer la proposition de mesure salariale exprimée en janvier :

- Augmentation collective de 1,70% sur les différents pavés de la rémunération : RCE/RCI/RCC avec un plancher de 600€ pour aider les plus bas salaires. Une augmentation, qui avec les mesures locales moyennes de 0,73%, permettrait d'être au plus près du taux d'inflation du mois de janvier.

A cela se rajoute, et au regard de l'évolution constante de l'inflation :

- Une clause de revoyure à la rentrée si cet indicateur devait augmenter au-delà de 2,50%.

La CFDT attend de la délégation patronale, une prise en compte sérieuse de ces revendications, et n'accepterait pas, pour tous les salariés dont elle porte la voix, qu'elle ne soit pas entendue. »